

MAINTENANCE AUTONOME & CHASSE AUX ANOMALIES

Le pilier 2 Maintenance Autonome de la TPM® est basé sur la suppression des **dégradations forcées** subis par les équipements. La suppression de ces dégradations nécessite d'appliquer 5 mesures :

- respecter les conditions de base d'exploitation des équipements,
- appliquer les conditions opératoires,
- réparer toutes les détériorations négligées,
- supprimer les faiblesses de conception,
- prévenir les erreurs humaines (exploitation et maintenance).

La Maintenance autonome d'un équipement est démarrée par une phase d'**Inspection / Nettoyage** destinée à détecter toutes les anomalies existant sur l'équipement. Le nettoyage permettant de s'approcher, de toucher, de faire apparaître, de mettre le doigt sur ces anomalies telles que :

En se basant sur le constat fait par **Heinrich** au sujet de la proportion constante entre accidents du travail graves et situations potentielles d'accident dans les entreprises. On peut estimer que sur 100 anomalies détectées sur un équipement 2 ou 3 peuvent être reconnues comme à risque et 1 comme grave. Cette proportion étant constante quelque soit le niveau de qualité des équipements, la seule solution possible pour ne pas subir de dysfonctionnements graves est de diminuer le nombre total d'anomalies.

Cet objectif est associé au fait que l'on est incapable, sans faire preuve d'a priori, d'évaluer le degré de contribution des anomalies au défaut final (quel est l'impact d'un boulon desserré, d'une fuite d'huile, d'une projection de matière,.....)

La suppression des anomalies jugées a priori importantes permettra probablement de supprimer quelques problèmes et d'améliorer la fiabilité ou la performance de l'équipement. Mais les équipements ne subissent pas malheureusement que des pannes, ils ont soumis de manière beaucoup plus importante à des **défaillances chroniques**.

Ces défaillances chroniques sont des incidents minimes, répétitifs, qui évoluent lentement et se prolongent dans le temps. Ce sont elles qui font que les équipements dits automatiques nécessitent la présence d'un opérateur et qui obligent à réaliser des réglages et des contrôles qualité fréquents.

Opérateurs, Techniciens Maintenance, Contrôleurs ont pris l'habitude de vivre avec en faisant preuve d'un certain fatalisme.

Ces défaillances chroniques sont issues de la combinaison aléatoire de défauts légers ou de défauts latents existant sur les équipements, les outillages et les matières.

Il n'existe plus une relation unique Cause/Effet mais un agrégat aléatoire de quelques causes parmi toutes les causes possibles. Il est impossible de dire quelles causes créeront par synergie la défaillance chronique.

Il faut donc supprimer toutes les causes potentielles possibles et profiter de la chasse aux anomalies pour les détecter et les corriger sans vouloir définir leur degré de contribution.

Si l'attention est focalisée sur les défauts jugés importants, leur suppression amène des résultats rapides, cependant les défauts chroniques persistent et empêchent de stabiliser le fonctionnement de l'équipement.

Jean BUFFERNE